

Politique | La Rochelle : début de campagne pour Olivier Falorni



« J'ai un scoop pour vous : je suis candidat aux municipales ! ». C'est avec cette sentence en forme de boutade que le député Olivier Falorni a annoncé officiellement sa candidature lundi 16 septembre au soir devant un parterre de quelque 200 personnes, dans la salle du Grand Arsenal, à deux pas de sa permanence. Boutade car Olivier Falorni s'était déjà déclaré dans le quotidien Sud Ouest et sur les réseaux sociaux début septembre. « C'est notre premier rendez-vous et il y en aura bien d'autres d'ici les élections », a-t-il promis à son auditoire.

Si le député de la circonscription rochelaise a tenu à lancer sa campagne un peu plus de six mois avant l'échéance, « c'est pour prendre le temps d'écouter », a-t-il affirmé, ne manquant pas d'écorcher au passage l'actuel maire, « l'écoute, c'est ce qui a manqué au cours de cette mandature ». « Je ne vais pas vous présenter ce soir un programme ficelé en 25 points », a-t-il poursuivi, argumentant vouloir le construire en concertation avec les rochelais, au fil de réunions publiques. Il en a tout de même présenté les grandes lignes, brossées en quelques coups de pinceaux dans un discours d'introduction d'une vingtaine de minutes.

« Je veux faire de la qualité de vie une priorité. Ce qui implique notamment une meilleure sécurité des biens et des personnes, ainsi que la propreté des espaces publics », a-t-il débuté avant d'être interrompu par une salve d'applaudissements d'une audience majoritairement sénioire. « Je veux faire de la solidarité active auprès des plus fragiles et avoir un environnement de qualité ».



L'urbanisation a très vite été au cœur de son discours, puis des débats qui s'en sont suivis. « Je constate qu'il y a une urbanisation à outrance », a-t-il déclaré, faisant référence au programme de construction de quelques centaines de logements par an lancé par l'actuelle municipalité, critiquant à la fois le manque de parkings pour se garer en centre-ville et le manque de verdure. « Ne tombons pas dans le piège de l'hyper-densification », a-t-il prévenu, fustigeant le comblement des « dents creuses » par des petits immeubles, dénaturant selon lui l'unité architecturale de certains quartiers. « Ca ne sert à rien d'être dans la recherche effrénée d'habitants [...] La force de notre ville, c'est d'être une ville moyenne et attractive. La Rochelle n'a pas besoin de devenir une métropole de 100 000 habitants ». Il rejoint tout de même Jean-François Fountaine sur la nécessité de faire revenir les familles et les actifs travaillant à La Rochelle au cœur de la ville, plutôt que de les laisser s'installer en Aunis ou dans le sud Vendée. Mais à la construction, il préfère miser sur la récupération de logements privés vacants dans le centre-ville, généralement des bureaux inoccupés ou des logements de vacances. Il n'a toutefois pas précisé comment il s'y prendrait, tout en rappelant que l'Etablissement public foncier (EPF) avait la capacité à préempter sur des biens immobiliers en vente pour en faire des logements accessibles.

« Une ville qui ne laisse pas de place à la voiture est une ville condamnée à mourir à petit feu »

Entre autre promesses faites ce soir là, il a promis de faire replanter chaque année 500 arbres à travers la ville. Il a également soumis l'idée de créer un parking à Notre-Dame et un autre à l'hôpital. Et de revoir le sens de circulation, dont il juge absurde un certain nombre de sens uniques mis en place par la municipalité actuelle. A une dame qui suggérait de dédier une partie du centre-ville à un usage exclusivement piétonnier, Olivier Falorni a donné tout de suite le ton : c'est non. « L'avenir est dans les voies partagées, semi-piétonnes, à l'image de la rue Gargoulleau (petite rue accédant de la place de Verdun à la place du marché, NDLR). Une ville qui ne laisse pas de place à la voiture est une ville condamnée à mourir à petit feu », estime-t-il, tout en rappelant bien que la ville n'a, historiquement, pas été dimensionnée pour la voiture. Il a ainsi insisté sur le nécessaire développement des mobilités douces et de voies cyclables, ce que fait actuellement la mairie, mais lui déclare vouloir s'y prendre autrement. « Il y a des pistes, on a l'impression qu'on a juste posé un coup de peinture parce que c'est dangereux », constate-t-il, qualifiant également d'absurde certaines voies en sens uniques où les vélos vont à contresens. Conscient que le thème de la circulation en ville « est un débat qui reviendra toujours, tout comme celui de concilier voitures, vélos et trottinettes », il a promis des concertations publiques avec ses futurs administrés, et des « essais », comme un test sur un ou deux ans de la gratuité des bus rochelais. « On fera des erreurs, et même sûrement des conneries », a-t-il prévenu, « l'essentiel, c'est de savoir revenir dessus et de les corriger ».

Des réactions en chaîne

Même si sa candidature ne faisait plus de doute depuis plusieurs mois, l'annonce officielle d'Olivier Falorni le 8 septembre a semblé déclencher des réactions en chaîne. Quelques jours après cette annonce, l'actuel adjoint aux mobilités de Jean-François Fountaine, Jean-Marc Soubeste (EELV), a fait savoir qu'il

présenterait quant à lui une liste écologiste indépendante, « composé d'un collectif de citoyens ». Dans la foulée, on apprenait lundi soir, juste avant la réunion d'Olivier Falorni, la démission de deux personnes de l'entourage municipale de Fountaine : Jean-François Faget, ancien maire de Charron et médiateur de la ville de La Rochelle depuis 2014 ; Jean-Claude Cosset, retraité de la gendarmerie et citoyen bénévole du comité d'éthique mis en place par le maire à son arrivée en 2014. Dans son communiqué, la municipalité le remercie « de ses conseils » et tient « à le rassurer : les services et les élus de la ville sont très soucieux du respect scrupuleux des règles électorales », avant de lui souhaiter une sorte de bonne continuation par ces mots : « Nous espérons qu'il sera aussi exigeant envers le Député désormais candidat et les moyens mis à sa disposition par l'Assemblée Nationale. »

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 17/09/2019

[Url de cet article](#)